

Le SNICS FSU est le 1er syndicat infirmier de l'Éducation Nationale.

Il a été élu avec 62 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles. Présent dans toutes les académies, dans les départements d'outre mer, à Mayotte et en Polynésie Française.

Depuis 17 ans, le SNICS FSU mène des actions pour valoriser notre profession d'infirmière au sein de l'Éducation Nationale.

A travers une stratégie constructive, déterminée, tenace, le SNICS FSU a gagné, seuls ou dans l'unité syndicale :

- l'intégration des études infirmières dans le système LMD

- la reconnaissance de notre spécificité et de notre autonomie professionnelle par une circulaire spécifique infirmière en 2001

- la reconnaissance dans la loi sur la contraception d'urgence, de nos compétences et de notre spécificité professionnelle à l'EN
- la création de 1200 postes

sur les 1500 inscrits dans la loi sur l'école (300 en 2006, 2007, 2008 et 2009) permettant de mieux répondre aux élèves et étudiants et mieux participer à leur réussite mais aussi d'améliorer les conditions de travail des infirmiers notamment en poste mixte

- l'obtention d'un arrêté spécifique qui a ancré par la loi le fait que le travail de l'infirmière de l'EN est lié à la présence des élèves et des étudiants, qu'il est réparti sur 36 semaines et qu'un forfait de 10% du temps de travail est attribué à chaque infirmier sous sa responsabilité ;

- le passage de 5 nuits par semaine à 3 nuits et reconnaissance des interventions de nuit avec valorisation à 1,5 du temps d'intervention

- la fiche de poste nationale valorisant la fonction de l'infirmière de l'EN, évitant les dérives en matière de hiérarchie et limitant les velléités d'évaluer les infirmières sur la qualité de leurs soins

- le décret statutaire en 2003 permettant notamment à chaque infirmière de voir sa carrière intégralement reprise quel que

soit son secteur d'exercice d'une part et d'autre part que 30 % des infirmières soient dans le grade d'infirmière de classe supérieure

- le décret permettant d'étendre ces reprises d'ancienneté aux collègues en exercice avant 2003

- les revalorisations des IFTS et IHTS qui ont plus que doublé en quelques années

- les victoires successives lors des élections professionnelles plaçant le SNICS FSU en 1ère position.



Florence PIARULLI
Secrétaire départementale Infirmière scolaire

Contact :
04 92 80 70 10, le lundi à partir de 10h, le mardi jusqu'à 13h, le mercredi matin et à partir de 17h, et le jeudi de 7 à 9h



SNETAP, Syndicat national de l'enseignement technique agricole public

Fort de près de 4500 adhérents, le SNETAP a recueilli 50 % des suffrages aux dernières élections professionnelles (Octobre 2011) dans l'enseignement agricole public. Il est, de loin, le premier syndicat dans son secteur professionnel. Avec le SNUITAM, il a placé la FSU comme première organisation syndicale du Ministère de l'Agriculture (5 sièges sur 15 au Comité technique ministériel)

Cette fin d'année 2014 sera marquée par un temps fort de notre vie démocratique au plan professionnel, avec la tenue d'élections générales et cela pour les 3 versants de la Fonction Publique. L'enjeu est d'importance, car c'est pour les 4 années à venir que les personnels sont appelés à faire le choix de leurs représentants, et cela dans le contexte difficile que l'on connaît au niveau socio-économique, où plus que

jamais les forces progressistes, porteuses d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, auront leur rôle à jouer en proposant et en s'opposant autant que nécessaire !

Alors, à compter du 20 novembre par correspondance pour les commissions paritaires et le 4 décembre à l'urne pour les comités techniques, votez et faites voter SNETAP-FSU !



Jean-Philippe Martinod
Secrétaire Régional SNETAP-FSU PACA



Avec la FSU, pour le Service Public !

